



Présentation du programme

«Villages Durables au service de l'INDH»

Laboratoire du codéveloppement durable en zone rurale



***« Sidi Moussa el Majdoub, Un Village Durable
au service de l'Initiative Nationale de Développement Humain »***

Sous le marrainage d'Anh Dao TRAXEL, fille adoptive de l'ex Président français M. Jacques CHIRAC et Présidente de l'association Etoile Européenne du Dévouement Civil et Militaire (EEDCM).

Après diverses visites de solidarité au Maghreb, Anh Dao TRAXEL marque son attachement au pays du Sud de la Méditerranée et particulièrement au Royaume du Maroc, eu égard à son statut avancé avec l'Union Européenne, en étant la marraine d'un programme pilote de Village Durable de l'Euro Méditerranée «Sidi Moussa el Majdoub, un Village Durable » initié par l'Association Méditerranée Initiatives (AMI).

Le programme « Villages Durables » vise à développer, optimiser, fédérer des partenariats servant l'intérêt mutuel des territoires des deux rives de la Méditerranée.

C'est un modèle de co-développement en zone rurale innovant.

Ce programme se met au service de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) sur la partie « lutte contre la pauvreté en milieu rural » sur les besoins durables, essentiels et vitaux que sont la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'accès à l'énergie et à l'eau potable, la création d'emplois et la protection et la sauvegarde de l'environnement.

Surnommée par la population et par la presse internationale « l'Ambassadrice des plus faibles et des plus démunis », Anh Dao TRAXEL apporte son soutien sincère et actif au programme « Villages Durables » pour les valeurs humanistes fortes que celui-ci comporte.

« Agissons collégalement pour aider ceux dont la peine et la souffrance font hélas partie du quotidien »

Anh-Dao TRAXEL

SOMMAIRE

I. Le contexte

II. Les objectifs

III. Les actions

IV. Le rôle du migrant

V. Le concept « entrepreneur du développement »

VI. La gouvernance

VII. La programmation des actions pour l'année 2011

I. Le contexte

➤ **Le Royaume du Maroc, un pays fortement rural.**

En 2010, la ruralité représente potentiellement la moitié de la population marocaine.

➤ **L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).**

En 2005, SM le roi du Maroc a lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

Extrait du discours à la nation du mercredi 18 mai 2005 prononcé par Sa Majesté le roi Mohamed VI Que Dieu l'assiste,

« Nous avons adopté, pour son élaboration, une démarche concertée et inclusive, fondée sur la participation démocratique et la gouvernance de proximité. Elle s'appuie sur l'appropriation par les acteurs concernés des projets retenus par l'Initiative pour faire face aux déficits sociaux à travers des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois. Grâce à cette Initiative audacieuse, avec les réformes profondes, les plans sectoriels et les chantiers structurants qui l'accompagnent, le Maroc a réalisé des avancées significatives dans la concrétisation des OMD, surtout pour ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, la précarité et la marginalisation, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain et rural, notamment à travers la généralisation de l'accès à l'électricité et à l'eau potable... »

➤ **Des programmes nationaux pour la protection de l'environnement**

La conciliation entre la croissance responsable, la dimension sociale, la préservation de l'environnement et des ressources est aujourd'hui un impératif pour nos sociétés lorsque l'on se place dans la perspective du long terme et de la préoccupation des générations futures comme de l'avenir des générations présentes.

Le programme de « Villages Durables » s'intègre dans l'esprit du Grenelle de l'environnement de la République française et de la charte de l'environnement du Royaume du Maroc.

➤ **Le statut avancé du royaume du Maroc avec l'union européenne**

Acquis en octobre 2008, le statut avancé fait du Maroc un partenaire privilégié au sein de l'union pour la Méditerranée.

➤ **Le Rôle du migrant dans le développement du pays d'origine et d'accueil**

La contribution des migrants marocains n'est plus à prouver, car ceux ci connaissent les besoins de leur pays d'origine et ont financé bon nombre de projets.

➤ **Un potentiel de développement économique au sud de la Méditerranée pour les entreprises européennes**

Dans un contexte de crise internationale, le Maroc affiche une croissance de 5 %.

Par sa situation dans la zone méditerranéenne, le Maroc se présente comme un cadre idéal pour les sociétés et ceux qui souhaitent investir à l'étranger et prospector le marché africain. Offrant de nombreux avantages et des conditions idéales pour le développement économique et l'investissement, le royaume attire de plus en plus d'investisseurs.

1. Les Objectifs

D'une manière générale, l'objectif est de mettre en place et expérimenter un modèle de codéveloppement en zone rurale innovant, au service de l'Initiative Nationale de Développement Humain.

➤ **Freiner l'exode rural vers les villes en développant des activités dans les villages**

Le Maroc est avant tout un pays rural, même s'il s'urbanise de plus en plus vite. L'idée est que c'est la ville qui génère le plus de difficulté de gestion du développement durable, et qu'il semble plus porteur d'agir en faveur du développement en milieu rural et plus. Il s'agit de limiter les migrations urbaines en montrant que les principes de développement durables sont des outils de développement économiques et sociaux majeurs pour les territoires ruraux.

Cette approche en amont des difficultés urbaines est une opportunité pour espérer voir croître l'esprit de « Villages Durables », offrant un cadre de vie bien meilleur que celui des villes à la population. Ce programme est d'ordre collectif, il a pour objectif de proposer une image dynamique et moderne de la vie en milieu rural.

➤ **Diffuser l'esprit de l'Initiative de Développement Humain (INDH)**

Les habitants du « Village Durable » doivent être au cœur du développement de leur territoire. Ceux-ci doivent être de véritables acteurs et choisir leur propre modèle de développement.

L'objectif sera d'expliquer à la population du « Village Durable » les enjeux de l'INDH.

➤ **Diffuser les pratiques de développement durable**

Le potentiel agricole de nos campagnes doit nous encourager à consommer des produits « bio » du terroir, prônant ainsi une lutte meilleure contre la pollution. Le maintien de la population dans les zones rurales est un véritable enjeu planétaire, car la lutte contre l'exode rural permettra de réduire indirectement les dégâts environnementaux causés par les villes.

Il s'agit de faire évoluer les pratiques environnementales et sociales du territoire, à travers des investissements publics en matière d'aménagement du territoire et d'actions publiques fortes en matière de Santé et d'Éducation mais également de développement économique. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agira de démontrer que suivant la manière dont sont pensés, organisés et accompagnés les investissements publics, ceux-ci peuvent avoir un impact économique et social bien plus important qu'une vision plus segmentée du territoire, par compétences, outils ou besoins.

L'approche du programme a donc pour objectif de montrer que l'apprentissage des pratiques de développement durable est possible malgré des conditions socio-économiques difficiles. Bien au contraire, ces pratiques constituent autant d'opportunités de développement.

➤ **Promouvoir le rôle primordial des marocains du monde dans le développement de leurs pays d'origine et d'accueil**

Les flux migratoires constituent autant d'opportunités de développement pour les pays du Nord et du Sud. Le développement de l'Union Pour la Méditerranée doit s'appuyer sur les compétences techniques et les capacités financières des diasporas du sud. Il s'agit de démontrer leurs capacités à jouer un rôle moteur d'interface entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

➤ **Mettre en œuvre la phase pilote du concept « entrepreneur du développement » dans le cadre de l'Union Pour la Méditerranée (UPM)**

Il s'agit d'expérimenter ce concept au sein du « Village Durable » et de démontrer que celui-ci sert l'intérêt mutuel des territoires du nord et du sud de la Méditerranée. A terme, l'objectif sera de proposer cette formule aux états membres de l'UPM. Pour le Maroc, ce concept pourrait intéresser déjà le programme Moukawalati (programme mis en place par le gouvernement marocain pour le soutien à la création de TPE).

➤ **Créer une expérience reproductible sur l'ensemble du territoire marocain**

Le projet « Sidi Moussa el Majdoub, un Village Durable » rentre dans le cadre d'une vision plus large de programme de « Villages Durables ». Ce projet devra permettre de mettre en place et d'adapter un modèle de co-développement en zone rurale.

2. Les actions

➤ La santé

En matière de santé, les objectifs sont multiples :

- Développer les structures sanitaires du village durable en prônant pour des techniques de construction écologique.
- Réguler et optimiser le transport en matière d'urgence pour sauver des vies.
- lutter contre l'habitat insalubre. L'éradication d'un bidon ville et la réalisation de logements sociaux doit permettre de reloger dans des conditions de vie plus décente des habitants, et ainsi améliorer les problèmes de santé liés à l'habitat.

➤ L'éducation

Le volet éducation est une priorité du programme car chacun d'entre nous sait que la jeunesse d'aujourd'hui devra inventer le monde de demain.

De ce fait, les actions seront les suivantes :

- Remettre à niveau les écoles en prônant pour une rénovation de type écologique
- Réaliser des espaces verts au sein des écoles
- Réguler et optimiser le transport en matière scolaire
- Étudier la transition vers l'enseignement du second cycle

➤ La communication et la sensibilisation au développement durable

Il est de notre responsabilité de faire du développement durable une valeur partagée par tous et cela nécessite de proposer de nouvelles formes de mobilisation de la société qui s'appuient sur l'information, la médiation, la concertation, la pédagogie, l'incitation...

L'éducation pour un développement durable rassemble donc une diversité d'actions complémentaires allant de la sensibilisation de tous les publics à l'environnement, aux nouveaux modes de consommation jusqu'à la formation au développement durable dans l'enseignement supérieur ou par la formation continue. Ces différentes formes ont cependant en commun une finalité de changement de pratiques individuelles, collectives, professionnelles pour accompagner la mutation de la société.

Des initiatives doivent être prises à l'école, dans les entreprises, à l'université, dans les médias, des actions de proximité sont engagées par les associations et les collectivités locales sur les territoires auprès des familles. Il s'agit d'apporter au plus grand nombre d'entre nous, dans toute la diversité des situations de notre vie au quotidien, les clés pour comprendre les enjeux et pouvoir agir, chacun à son niveau et selon ses possibilités.

➤ La création d'emplois :

L'objectif est de favoriser la création d'entreprise individuelle ou sous forme de coopérative

Le but est de répondre à des besoins locaux en ayant comme objectif de faire de ces investissements de vrais leviers de développement économique.

Par exemple, l'éradication d'un bidon ville et la réalisation de logements sociaux pourrait permettre de :

- Reloger dans des conditions de vie plus décente des habitants, et ainsi améliorer les problèmes de santé liés à l'habitat
- De construire des logements écologiques, fondés sur des pratiques anciennes de constructions remis au goût du jour en ajoutant des technologies nouvelles amenées par les entreprises du Nord.
- De faire participer les habitants à la construction de leurs logements, de se former.

- De pérenniser l'activité créée pour l'occasion par la création d'entreprises et donc d'emplois qualifiés sur le secteur.

Il en va de même pour l'épuration écologique, le développement du solaire, les réseaux d'eau...

Il s'agit à la fois :

- D'accompagner les collectivités à la mise en place d'une stratégie de développement économique durable, notamment en matière touristique et foncière
- D'inciter et soutenir la création de coopératives locales (déchets, construction, agricole...)
- De capitaliser sur le territoire, le transfert de compétence obtenu par les entreprises, en développant des centres de formations attractifs et constituer des réseaux d'entreprises

➤ **La culture**

La vie culturelle, c'est l'âme même du territoire. Plus les citoyens y sont associés, plus le lien social se construit, plus les imaginaires se développent. Au sein du « **Village Durable** », il s'agit donc de rendre possible une ouverture culturelle tout au long de la vie, de définir comme prioritaire la rencontre entre le citoyen et l'artiste, entre le citoyen et l'œuvre.

Trop nombreuses sont les personnes qui restent en marge des œuvres et des pratiques culturelles en raison de leurs freins sociaux, économiques, géographiques, psychologiques. L'objectif est de contribuer à rompre le cercle vicieux dans lequel sont prises les populations les plus démunies : leur éloignement de la culture les entretient dans l'idée qu'elle n'est pas faite pour elle.

Le fait de démocratiser la culture demeure un enjeu pour l'avenir du pacte social.

➤ **Le sport**

L'objectif est de développer la pratique du sport au sein du « **Village Durable** » pour promouvoir notamment :

- le développement mental, physique et social ; la compréhension des valeurs morales et de l'esprit sportif, de la discipline et des règles ; le respect de soi-même et d'autrui, y compris des groupes minoritaires; l'apprentissage de la tolérance et de la responsabilité (par exemple en assumant des tâches d'organisation), éléments essentiels de la vie dans une société démocratique ; l'acquisition de la maîtrise de soi, le développement de l'amour-propre et l'accomplissement de soi ; l'acquisition d'un mode de vie sain.

II. Le Rôle du Migrant

Selon l'**Organisation Internationale pour les Migrations** (OIM), le nombre estimatif de migrants internationaux dans le monde serait de 214 millions, ce qui représente 3,1% de la population mondiale. Si les migrants constituaient un pays, celui-ci occuperait le cinquième rang dans le monde pour le nombre de ses habitants.

Le montant estimatif des fonds rapatriés par les migrants dans les pays en développement représentait 316 milliards de dollars en 2009 .

Le rapport de l'OIM intitulé "**L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements** », soutient que dans un monde où l'évolution démographique, les besoins économiques et les effets des changements environnementaux sont à l'origine de l'accroissement inexorable du nombre de migrants internationaux, les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques n'ont pas d'autre choix que de mobiliser des ressources humaines et financières suffisantes, afin que les Etats, la société et les migrants puissent tirer pleinement profit du potentiel qu'offriront les migrations futures.

En ce qui concerne le Royaume de Maroc, un marocain sur dix environ (soit plus de trois millions de personnes de nationalité marocaine), vit en dehors du Maroc. Environ 85% des migrants marocains sont établis en Europe et principalement en France (environ 30%). Après la communauté turque, les marocains constituent le deuxième groupe de migrants dans l'Union européenne. La communauté des migrants résidant au Maroc s'élève à environ 51000 avec près de 30000 français.

L'objectif est de démontrer que les communauté des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) et celle des européens résidant au Maroc peuvent accélérer le développement du « Village Durable »

En effet, ces migrants constituent autant de ponts entre les deux rives de la Méditerranée. Ce projet offre un cadre et l'opportunité aux migrants de participer au développement durable de leur pays d'origine mais également de leur pays d'accueil.

Le rôle des diasporas dans le développement du « **Village Durable** » apparaît sous différents aspects :

- **la dimension sociale**

Le canal le plus important et le plus direct par lequel les transferts peuvent influencer les conditions de vie des populations, dont les enfants et les femmes, est celui des revenus. Dans la mesure où les transferts constituent une augmentation des revenus des individus et ménages qui les reçoivent, ils peuvent être utilisés pour acquérir des biens de consommation, pour subvenir aux dépenses d'éducation et de santé, etc.

L'impact des transferts collectifs et des actions menées par les associations des migrants et des associations locales est prépondérant dans les régions où elles ont lieu. Les actions menées par les ONG s'avèrent utiles chaque fois qu'il s'agit d'infrastructures ou de projets qui ne peuvent être pris en charge par des ménages individuels. La construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux ONG de migrants et en collaboration avec les associations locales et les pouvoirs publics permet un meilleur accès de proximité aux services de santé.

Certaines ONG de migrants ont bien compris la dimension importante de l'impact social des transferts, en orientant de plus en plus leur action vers des projets de création ou de soutien d'activités génératrices de revenus, surtout en faveur des femmes, que ce soit à travers la valorisation des produits locaux (safran, huile d'argan ou d'olive, artisanat, etc.) ou encore le tourisme rural solidaire, etc.

Certaines actions collectives d'ONG de migrants peuvent utiliser une partie des transferts pour organiser des échanges entre populations étrangères (jeunes, professionnels de la santé, de l'éducation, du développement, de l'eau, etc.) et populations locales. Chaque année, des groupes de jeunes partent dans des villages du sud marocain afin de participer à un échange autour de projets de rénovation de bâtiments, d'aménagement d'écoles, d'environnement ou d'hydraulique.

- **la dimension économique**

En 2006, les transferts de MRE ont atteint la somme de 47,46 milliards de dirhams (6 milliards de dollars US), soit 8,25% du PIB, 50,2% du déficit commercial, 190,9% des investissements directs étrangers, plus de cinq fois l'Aide publique au développement.

Les transferts constituent aujourd'hui la deuxième source de devises pour le pays (la première, certaines années), juste après le tourisme. Ils constituent aussi le quart des dépôts bancaires au Maroc en valeur (87,8 milliards de dirhams en 2005). Plus de la moitié des comptes à vue (51%) et 42% des comptes à termes sont détenus par des MRE.

L'objectif est de mobiliser les capacités financières des migrants marocains et d'orienter le transfert de leurs épargnes en euros pour promouvoir la création d'entreprises, le développement des PME et des projets d'infrastructures au sein du « **Village Durable** ».

- **la dimension environnementale**

A travers ce programme de « **Villages Durables** », l'objectif est d'inclure systématiquement dans les actions menées par les associations de MRE, des actions en faveur de la protection de l'environnement.

- **la dimension politique**

Certaines associations de MRE agissent dans la mise en réseau de collectivités du Nord et du Sud de la Méditerranée. Ces structures associatives servent parfois de relais pour la mise en place d'accords de coopération décentralisée. Cependant, les associations de migrants et les collectivités gagneraient à monter davantage de projets en commun dans le cadre d'actions de coopération décentralisée. Il s'agit de valoriser les apports mutuels possibles, notamment en incitant les migrants à contribuer plus globalement aux opérations d'aide au développement, dans une logique plus large que celle de leurs zones habituelles d'investissement.

De plus, il s'agit de démontrer que des élus d'origine marocaine pourrait profiter de leur statut pour mettre en place des partenariats avec le « **Village Durable** »

III. « Entrepreneur du Développement » et Union Pour la Méditerranée

1. Les Objectifs

➤ **L'entreprise citoyenne comme levier d'un développement solidaire**

L'entreprise « citoyenne » doit s'affirmer comme un levier de développement social et environnemental fort. Il s'agit du principe de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

L'approche des entreprises étrangères ne revêt pas une simple fonction marchande, car celles-ci se doivent de répondre avant tout à des besoins locaux spécifiques et fondamentaux, en donnant la possibilité aux citoyens locaux d'y répondre par eux-mêmes.

C'est à la population locale du « **Village Durable** » de trouver les clés de son propre développement, grâce aux nouvelles compétences acquises dans l'entreprise.

Le parti pris de la démarche est de montrer que l'entreprise peut être un outil plus souple et plus efficace de développement en raison d'une part de sa puissance formatrice via ses facultés d'essaimage et d'autre part de sa capacité à faire émerger des projets et des nouvelles pratiques de territoire.

➤ **La formation au cœur de la démarche**

Le « **Village Durable** » n'a pas simplement besoin de soutien financier pour se développer mais d'un véritable transfert de compétences.

La formation est au cœur de la démarche du programme « Entrepreneur du Développement » dans son combat pour le développement humain. Ainsi, en facilitant le développement d'emplois à forte valeur ajoutée à travers l'entreprise, au sein des pays de l'arc méditerranéen, le programme vise à :

➤ **La diffusion des pratiques du développement durable support de la démarche**

Le principe du programme repose également sur le développement des pratiques de développement durable. Les projets relevant du développement Durable qui seront privilégiés concerneront les thématiques suivantes :

-Le transport et la mobilité, la valorisation des déchets, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, l'agriculture biologique, l'éco-construction, le tourisme écologique.

➤ **L'entreprise innovante du Nord « marraine » du porteur de projet du Sud**

L'entreprise du Nord a une responsabilité par rapport à celle du Sud en développant ses marchés. C'est ainsi que le « marrainage » doit permettre de :

- Répondre à un besoin fondamental de la population locale du « **Village Durable** » et non produire sur place pour exporter ou vendre dans une logique purement mercantile
- Transférer une compétence spécifique au porteur de projet du Sud. L'entreprise s'engage à parfaire la formation du porteur de projet dans le cadre de son développement.
- Offrir la possibilité au porteur de projet de s'émanciper en lui octroyant des droits dans l'entreprise, soit au sein du capital soit sur les procédures internes. Le but étant l'autonomie dans le développement.

2. Les phases de fonctionnement

➤ Analyse des besoins et Détermination du projet d'investissement

Deux options sont possibles pour la réalisation de cette phase:

La réponse à un appel à projet ou un appel d'offre au sein du « **Village Durable** » intégrant des aspects de développement durable.

La détection d'une réponse à un besoin au sein du « Village Durable » non pourvu et pour lequel elle sollicite les acteurs locaux.

➤ Identification du porteur de projet/futur entrepreneur

Il s'agit d'identifier des porteurs de projets souhaitant investir au sein du « **Village Durable** », ceux ci devront avoir un profil de créateur d'entreprises. Ces porteurs de projets marocains pourront soit résider au Maroc, soit résider à l'étranger.

Un test de niveau à la création d'entreprise sera réalisé et déterminera le mode d'accompagnement à la création d'entreprise.

➤ Recherche de l'entreprise marraine

Les entreprises européennes identifiées doivent être innovantes. Celles ci doivent évoluer dans différents domaines du développement durable, mais avant tout répondre à un besoin social local, afin de trouver des solutions durables aux difficultés repérées.

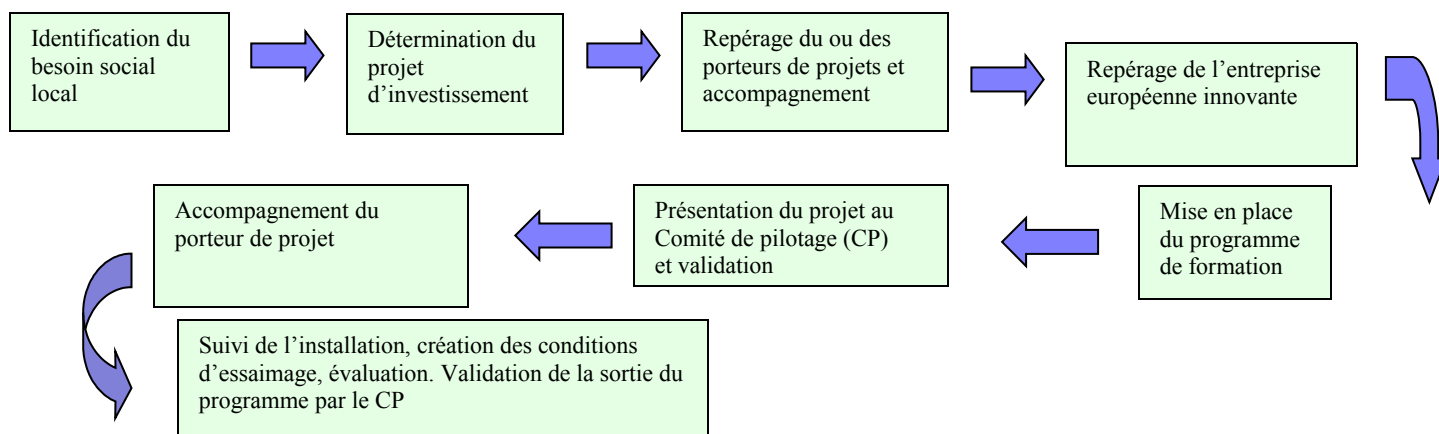
Le principe est de rechercher les entreprises les plus innovantes en la matière et analyser avec elles les solutions les plus adaptées. L'idée est de réaliser un transfert de compétences sur de l'innovation et sur un soutien à la création d'entreprises en cohérence avec les besoins économiques et sociaux du « Village Durable » pour faire en sorte que le progrès technique soit un vrai levier de progrès social.

➤ Mise en place du programme de formation

Il s'agit de déterminer l'offre de formation nécessaire au porteur de projet:

- au sein de l'entreprise marraine européenne.
- au sein des universités et écoles locales. L'idée est de renforcer la formation locale du pays sur de l'innovation.
- les éventuels manques seront compensés par les universités et écoles européennes avec pour objectif la création de nouveaux modules de formation au sud de la méditerranée
- l'intervention d'experts migrants résidant Europe.

3. Schéma de fonctionnement



VI . La Gouvernance

La Mise en œuvre du programme « **Villages Durables** » se situe à deux niveaux :

- Au niveau de l'organe de pilotage de l'**Initiative Nationale de Développement Humain (INDH)**
- Au niveau de la mise en place d'un **Centre de Gestion de Projets et Relations Internationales (CGPRI)**

➤ **L'organe de Gouvernance du programme de l'INDH**

Comme dit précédemment, le programme « **Villages Durables** » se met au service de l'**INDH**. De ce fait, la gouvernance de ce programme est le système de pilotage de l'**INDH**.

Avec l'initiative du programme «**Villages Durables** » Sidi Moussa el Majdoub verra la mise en place d'un Comité Local de Développement Humain (CLDH) et du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans la commune de Sidi Moussa el Majdoub ;

• **Composition du CLDH :**

- Elus (1/3 des membres) : les Présidents des différentes commissions communales, particulièrement celle chargées des affaires économiques, sociales et culturelles.
- Fonctionnaires (1/3 des membres) : les représentants des services de l'état opérant dans la commune : santé, éducation, social, agriculture et développement rural, Equipement, Jeunesse et Sport.
- Représentant de la société civile (1/3 des membres) : des associations de la commune, des organisations de producteurs, les représentants des opérateurs économiques de la commune.

• **Mission du CLDH :**

Le CLDH qui peut aisément solliciter une assistance externe, est appelé à élaborer de manière concertée une **Initiative Locale de Développement Humain (ILDH)**, comportant des projets clairs et des actions bien définies. Après ce travail d'élaboration, le CLDH sera chargé de mettre en œuvre ces projets et ces actions.

L'**Equipe d'Animation Communale (EAC)** est chargée du secrétariat du CLDH et organise le processus de préparation participative de l'ILDH de la commune , en s'assurant de la participation de tous les douar et les groupes les plus défavorisés de la commune. L'EAC sera soutenu fortement par la Division d'Actions Sociales qui assure le secrétariat du **Conseil Provincial du Développement Humain (CPDH)**.

• **Objectif de l'ILDH :**

L'ILDH a pour objectif de travailler avec les population pour les aider à concevoir un plan de développement pour leur commune selon les objectifs fixés dans le cadre du programme de l'INDH de lutte contre la pauvreté en milieu rural. L'objectif est de déboucher sur un programme de projets à réaliser sur les fonds INDH et de projets de plus grande envergure à réaliser dans le cadre du financement des programmes nationaux, de programmes de coopération, ou de la commune. L'ILDH sera validé par le CPDH.

➤ **Le Centre de Gestion de Projets et de Relations Internationales (CGPRI)**

Le CGPRI servira d'appui à l'Equipe d'Animation Communale (EAC) et à la Division d'Actions Sociales (DAS) de la préfecture de Province de Mohammedia, pour la mise en place du programme de l'INDH. Son objectif sera de mettre en place un modèle de co-développement en zone rurale.

• **Composition du CGPRI**

Une ou des associations de Marocains Résidant à l'étranger
Des membres de la société civile
Un réseau d'experts dans différents domaines

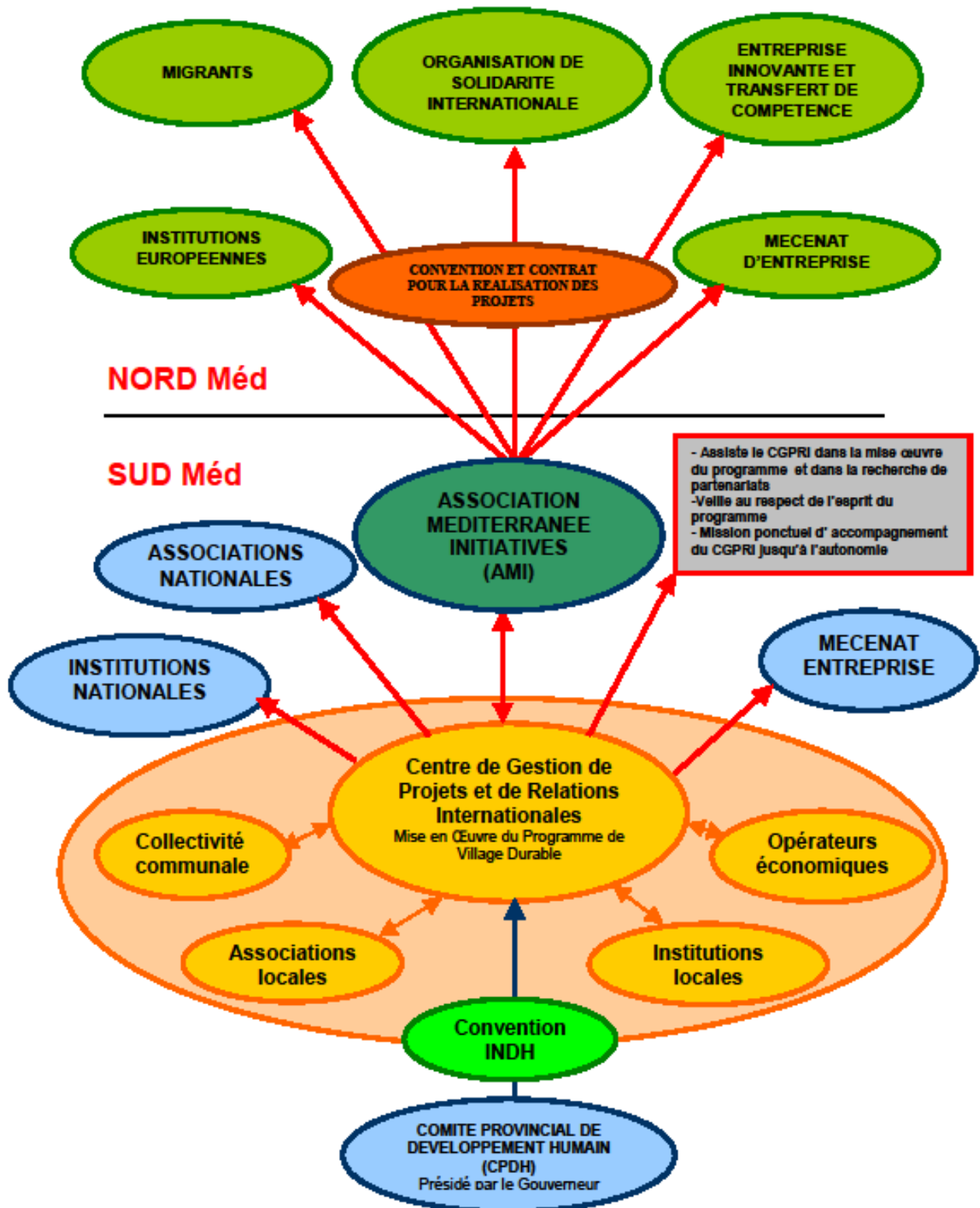
• **Mission du CGPRI**

informations, communication, sensibilisation à destination du public et des partenaires nationaux et internationaux en lien avec l'EAC et la DAS

Gestion de projet : accompagnement des porteurs de projets en lien avec l'EAC et la DAS

Recherche de partenaires nationaux et internationaux en lien avec l'EAC et la DAS

SCHEMA GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME



VII. Proposition de programmation des actions 2011

Janvier : Mise en place l'unité gestion de projets

Février : Déplacement d'une délégation économique française

Objectifs : Soutien au « village durable », rencontre avec les producteurs agricoles du village.

Mars : Rénovation des écoles du village, Déplacement d'une délégation composée de Marocains résidants à l'étranger et son implication dans le projet de « village durable ».

Avril : Déplacement d'une délégation européenne composée des maires de la communauté de commune d'Aubenas Vals (Département de l'Ardèche, France)

Mai : Mise en place d'une centrale de mobilité au sein du village pour répondre à des besoins en matière de santé et d'éducation, dans le cadre du concept « entrepreneur du développement »

Mai : Salon « pour un développement durable en milieu rural »

Juin : Mise en place d'une station d'épuration écologique à l'institut agricole Prince Sidi Mohammed, dans le cadre du concept « entrepreneur du développement »

Juillet : Festival des marocains du monde

Septembre : Festival traditionnel fantasia